Apposer votre cachet AAPPMA

A.A.P.P.M.A.
La Gaule d'Ourches / Foug / Sud Meusienne

Convocation à l'Assemblée Générale

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

« La Gaule d'OURCHES/FOUG/SUD MEUSIENNE »

sont convoqués en Assemblée Générale

le 14 NOVEMBRE 2026, à 10 heure,

Lieu : Mairie de VAUCOULEURS Salle de réunion R.d.c

ORDRE DU JOUR :

- Élection des membres du Conseil d'Administration pour la période 2027-2031.

- Élection des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

- Désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au Conseil d'Administration de la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

- Questions diverses.

Fait à Toul, le 04 Octobre 2026

Signature du Président,

Signature du Secrétaire,